



LE MURIN DE NATTERER

Myotis nattereri (Kuhl, 1817)

Le Murin de Natterer se reconnaît d'emblée à son pelage bicolore, d'un blanc presque pur sur le ventre et brun-roux sur le dos, à son long tragus pointu et à la frange de poils raides qui longe le bord de son uropatagium. Malgré ces caractéristiques typiques, l'espèce est aujourd'hui remise en question par des études moléculaires qui démontrent que l'on pourrait être en présence d'un complexe de plusieurs espèces biologiques différentes, dont les noms et la répartition géographique ne sont pas encore définis.

ÉCOLOGIE

Très adaptable, le Murin de Natterer est largement distribué en Europe, de la pointe de la péninsule Ibérique jusqu'au 60° degré nord, où il peut fréquenter divers milieux situés tant en plaine qu'en moyenne montagne. Il s'agit néanmoins d'une espèce avant tout forestière, liée à toutes sortes de boisements, mais des nouvelles études portant sur sa systématique pourraient modifier cette vision globale.

En hiver, le Murin de Natterer s'affiche comme une chauve-souris typiquement cavernicole que l'on peut rencontrer dans divers types de gîtes souterrains, notamment des grottes, des gouffres, des mines abandonnées et des tunnels. Quelquefois, il peut aussi se retrancher dans certains gîtes de substitution épigés, comme des casemates, des piles creuses de pont et plus exceptionnellement des caves, autant de lieux où règnent des températures relativement basses, parfois proches de 0 °C. Dans tous ces types d'abris hivernaux, il aime alors se glisser dans d'étroites fissures, souvent en petits groupes d'individus serrés les uns contre les autres, échappant ainsi bien souvent à l'observation directe.

Durant la belle saison, le Murin de Natterer montre également un certain attrait pour le confinement. Toutefois, ses gîtes estivaux ne sont presque jamais liés comme en hiver à des sites hypogés, du moins dans nos régions. Partant, il s'établit volontiers dans des troncs creux, sinon dans de petites anfractuosités situées en façade de certains bâtiments, comme à la Petite Grave, dans le canton de Genève, où une petite colonie s'est installée dans des trous de parpaings creux d'un mur de hangar agricole (cf. encadré).

Il ne néglige pas non plus les nichoirs, ainsi qu'en témoignent plusieurs observations faites dans le canton de Vaud (Chapuisat & Ruedi, 1993) et de

l'autre côté du Vuache près de Franclens (Haute-Savoie).

Le Murin de Natterer est une espèce essentiellement glaneuse, qui se montre très habile et minutieuse durant ses prospections. Au cours de ses chasses, son vol est lent et souvent ponctué de brèves phases stationnaires d'observation. La plupart du temps, il capturerait ses proies lorsqu'elles sont posées ou juste durant leur décollage, se servant souvent de son uropatagium comme d'une époussette, ce qui expliquerait la présence de soies tactiles sur le bord de cette partie de sa membrane (Arlettaz, 1996). En conséquence, ce type de chasse serait en corrélation avec son régime alimentaire constitué pour l'essentiel de proies peu mobiles, comme des araignées, des faucheux, des tipules, des centipèdes ou encore des cloportes (Beck, 1991).

Comme chez bien des espèces fissuricoles, les nurseries du Murin de Natterer ne sont pas très peuplées. À l'ordinaire, elles comptent tout au plus une quarantaine d'individus, plus souvent une ou deux dizaines, très exceptionnellement plus d'une centaine (cf. répartition). Pour le bassin genevois, nous ne possédons pas de données sur la biologie et le cycle de reproduction de l'espèce, mais dans le centre de la France, les premières naissances interviennent généralement vers la deuxième décennie du mois de mai, pour ensuite s'échelonner jusque vers le milieu du mois de juillet (Arthur & Lemaire, 2009).

Le Murin de Natterer est considéré comme une espèce sédentaire, effectuant peu de déplacements supérieurs à 40 km. Il s'observe régulièrement sur les lieux d'essaimage du Jura et dans les Préalpes vaudoises, où en moyenne six individus ont été capturés annuellement entre août et octobre de 1997 à 2014 (Groupe d'études faunistiques de Jaman ; L. Vallotton com. pers.). ■

LE MURIN DE NATTERER



Un très long tragus clair est caractéristique de l'espèce.

RÉPARTITION

Les données relatives à la présence du Murin de Natterer dans le bassin genevois datant d'avant la fin du xx^e siècle sont assez rares. Les premières remontent aux années 1930 et 1931, où quatre animaux ont été collectés dans un nichoir à Troinex, dans le canton de Genève (données muséales). D'autres spécimens conservés dans les collections du Muséum de Genève font également état de sa présence dans le canton de Vaud, à Saint-Cergue en 1957 et à Commugny en 1961 ; passé cette date, l'espèce sera encore signalée à Segny (Ain), en 1982, et à Chêne-Bourg (Genève), en 1998. Avant le début des années 2000, le Murin de Natterer s'illustrait alors, tout autant dans le bassin genevois qu'en Suisse, comme une espèce peu fréquente, voire très rare, et liée aux régions de montagnes du Jura, des Préalpes et des Alpes, où ses densités les plus élevées étaient constatées dans les hêtraies à sapins, les pessières et les mélézins (Ruedi *et al.*, 1995). Cette constatation rejoignait un peu celle de Fatio, qui, en 1869, semblait essentiellement localiser le Murin de Natterer dans des zones montagneuses, notamment en Haute-Engadine (Grisons), jusqu'à au moins 1800 m d'altitude (Fatio, 1869). Mais aujourd'hui, grâce à une pression d'observation plus importante dans la zone qui nous concerne et grâce à des captures menées à partir de 2005 en forêt, nous savons qu'il s'agit d'une espèce relativement adaptable et un peu plus répandue qu'on ne le croyait jusqu'ici, et par ailleurs présente dans des milieux aussi divers que des massifs forestiers montagnards, des régions d'agriculture extensive et certaines zones périurbaines. Ainsi, dans le bassin genevois, sa présence a depuis été constatée en divers endroits de basse altitude. En outre, cinq colonies de reproduction ont pu être découvertes suite

à une intervention ou grâce à des suivis téléométriques, notamment deux dans le Pays de Gex, dont une arboricole comptant pas moins de 72 individus en 2010 – effectif exceptionnel pour cette espèce – et une dans le canton de Genève, à Bernex, occupée de manière sporadique (une quinzaine d'individus en 2011 ; cf. encadré page 110). En revanche, nous ne connaissons aucun site d'hibernation. ■

STATUT DES POPULATIONS

Malgré les nouvelles méthodes d'investigation à notre disposition, il ne nous est pas possible d'évaluer l'évolution des effectifs du Murin de Natterer dans le bassin genevois depuis le début du siècle dernier, époque où cette espèce passait pour être très rare et liée presque essentiellement à des régions montagneuses (cf. répartition). Toutefois, l'espèce apparaît aujourd'hui comme relativement répandue dans le bassin genevois, y compris en plaine, mais pas nécessairement commune. ■

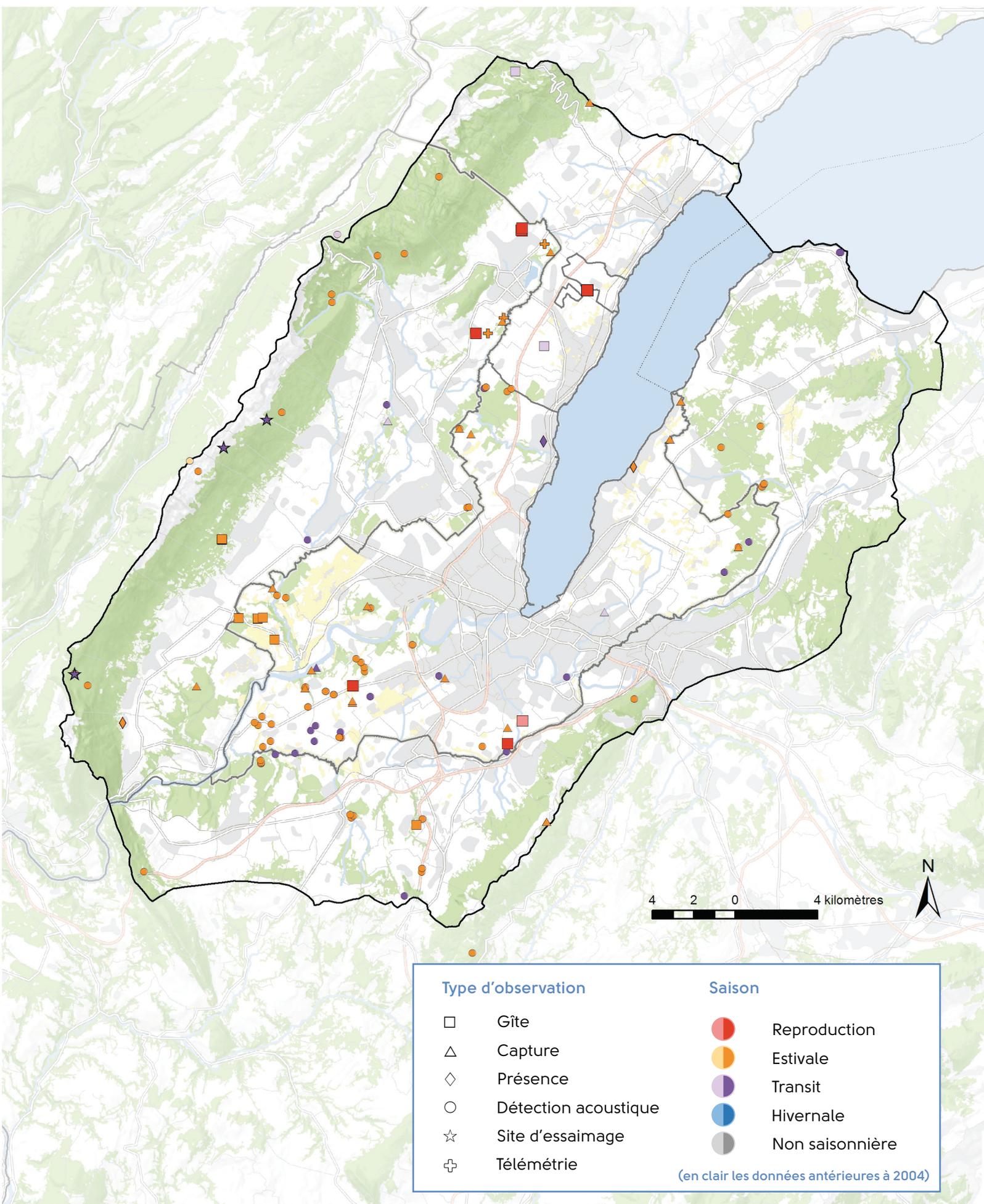
STATUT GE	STATUT BASSIN GE
NT	NT



La frange de poils entre le pied et la queue est typique de l'espèce.



LE MURIN DE NATTERER



DES COLONIES EN MILIEU BÂTI ET EN MILIEU FORESTIER

En 2010, dans le cadre d'une étude sur les corridors écologiques du Pays de Gex (Letscher, 2010), deux femelles de Murin de Natterer ont été capturées puis suivies par télémétrie dans les marais de Prodon et des Bidonnes, sites gérés par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) et situés entre Grilly et Divonne-les-Bains (Ain). Cette opération a permis de découvrir deux colonies, l'une établie dans une grange du village de Grilly et l'autre dans la cavité d'un chêne situé au milieu de 11 ha de chênaie à charmes de la commune de Divonne-les-Bains. Cette dernière colonie s'est déplacée trois fois durant la semaine de radio-pistage, passant de la cavité d'un second chêne à celle d'un merisier. L'autre colonie, occupant un bâtiment, ne s'est quant à elle pas déplacée. Les deux individus qui ont été suivis exploitaient majoritairement les zones boisées du marais de Prodon et les ripisylves de la Versoix, mais également des milieux plus ouverts, tels que des champs et un verger. Ainsi, à notre grand étonnement, une des femelles chassait littéralement dans une parcelle de blé arrivant à maturité, effectuant des plonges dans les parties couchées des céréales. Il est alors probable que ce terrain de chasse, plutôt inhabituel pour un Murin de Natterer, soit exploité de façon temporaire par certains individus, qui, une fois le champ fauché, retournent à des sites plus habituels. Sur les cartes pages 111 et 112, l'ensemble des localisations des individus sont regroupées dans un polygone convexe minimum, où on y trouve, d'une part, les croisements d'azimuts obtenus par triangulation* des équipes mobiles et, d'autre part, la localisation très précise de la chauve-souris (HI = Homing In) définie par l'observateur comme se trouvant dans un rayon de moins de 50 m autour de lui.

Parallèlement à cette étude, toujours en 2010, un individu équipé d'un émetteur dans le bois de Cavoitane, situé entre Bernex et Laconnex (Genève), nous a conduit à la découverte de la première colonie de reproduction genevoise (Kuhnert, 2011). Installée dans les parpaings troués d'un hangar agricole situé à proximité de la Petite Grave (Bernex), cette colonie, qui comptait alors une quinzaine d'individus, s'est déplacée à plusieurs reprises en différents endroits des façades du bâtiment. Suite à cette intéressante découverte, des comptages réguliers ont été effectués chaque année. Cependant, il s'est avéré que les opérations n'étaient pas aussi faciles qu'on ne l'imaginait en raison du nombre important d'autres espèces de chauves-souris gîtant

également dans les parpaings ou à proximité du hangar (Pipistrelles communes et pygmées, Sérotines communes). Et en 2013, la colonie semblait même avoir déserté le site. Mais le 28 mai 2014, lors du premier comptage de l'année, 40 individus ont été à nouveau observés au sortir de leur abri. Il est alors vraisemblable que cette colonie occupe plusieurs gîtes, ce qui ne permet pas un suivi aisé de ses effectifs.

* *La triangulation est une technique permettant de déterminer la position d'un point en mesurant les angles (ou azimuts) entre ce point et d'autres points de référence dont la position est connue. La précision de la localisation dépendant alors à la fois du relief du terrain et de la distance de l'individu.*

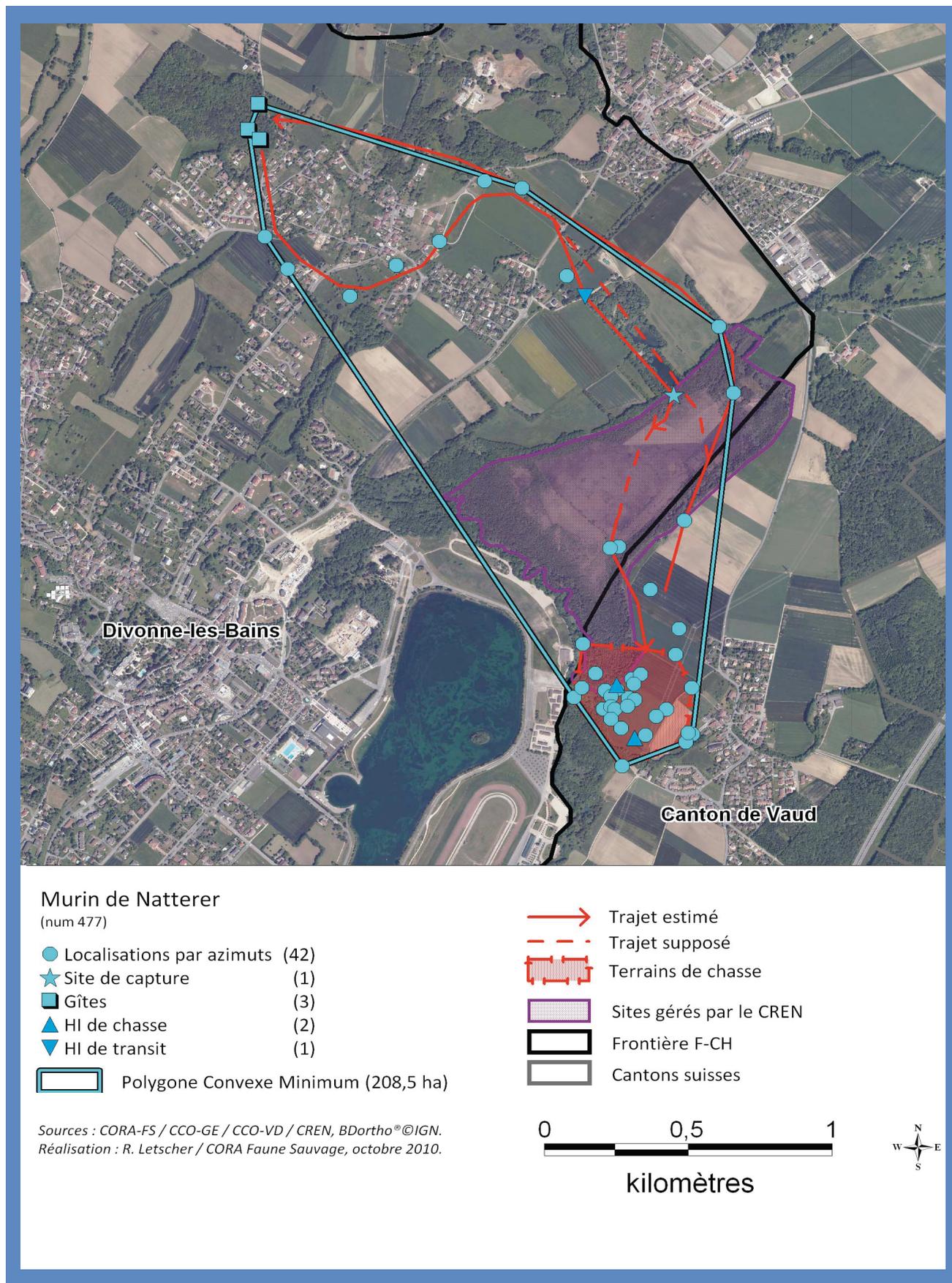


Terrain de chasse atypique d'une femelle suivie par télémétrie.



Dans ce hangar agricole, des parpaings troués servent de gîte au Murin de Natterer.

LE MURIN DE NATTERER





Murin de Natterer (num 516)

- Localisations par azimuts (54)
- ★ Site de capture (1)
- Gîte (1)
- ▲ HI de chasse (1)
- ▼ HI de transit (1)
- Polygone Convexe Minimum (226,6 - 706,6 ha)

- ▭ Sites gérés par le CREN
- ▭ Frontière F-CH
- ▭ Communes (F) et cantons (CH)
- - - Trajets supposés
- Trajets estimés
- ▭ Terrains de chasse

Sources : CORA-FS / CCO-GE / CCO-VD / CREN, BDortho®©IGN, scan25®©IGN.
Réalisation : R. Letscher / CORA Faune Sauvage, octobre 2010.

LE MURIN DE NATTERER

CONSERVATION

Le Murin de Natterer est une espèce assez adaptable en matière d'habitat comme en matière de gîte, ce qui ne permet guère d'envisager de mesures ciblées, si ce n'est une surveillance de ses colonies de reproduction. Près de ses gîtes, c'est en effet une espèce assez sensible aux dérangements et particulièrement lucifuge, tout éclairage artificiel étant alors à éviter. Ajoutons que toutes les mesures conservatoires qui pourraient être prises à l'égard des autres espèces forestières, notamment la conservation des arbres sénescents, ne peuvent que lui être bénéfiques. ■



Lors de l'hibernation, il est très difficile d'identifier les petites espèces de murins comme on peut le constater sur cette photo.



Le Murin de Natterer chasse dans les forêts de plaine, comme ici dans les bois de Versoix (Genève), autant que dans les forêts jurassiennes (photo à droite).

